

MOT DU MAIRE



Rolland Dion, maire



Jean-Luc
Plamondon



Bernard
Ayotte



Lorraine
Linteau



Guillaume
Jobin



Jacquelin
Genois



Denis
Gingras



Que l'année 2009 soit remplie de bonheur, de paix et de sérénité pour vous et ceux qui vous sont proches.

Budget 2009

J'ai le plaisir de vous présenter le budget de l'année financière 2009 de la Ville de Saint-Raymond. Le budget total de la Ville sera de 11 489 380 \$. Il était de 11 263 350 \$, en 2008; il augmente donc de 2 %. Le tableau qui suit vous indique les augmentations les plus significatives.

Principales variations des dépenses

Gestion financière et administrative (surnuméraires)	16 880 \$
Réception, relations extérieures	13 150 \$
Subvention organismes sans but lucratif	15 300 \$
Incendie (salaires)	14 290 \$
Incendie (déplacement système radio)	18 600 \$
Enlèvement de la neige	315 300 \$
Matières résiduelles (quote-part RRGMRP)	66 720 \$
Urbanisme (salaires)	17 000 \$
MRC	15 700 \$
Salaires et avantages sociaux	165 000 \$
Sûreté du Québec	-58 980 \$
Élections municipales	31 900 \$
Protections municipale et civile	-24 105 \$
Circulation et stationnements	- 9 630 \$
Réseau d'égouts	-11 530 \$

Les prévisions budgétaires

Le budget a été élaboré avec un nouveau rôle d'évaluation qui s'établit à 576 191 120 \$. En 2008, le rôle d'évaluation était de 435 469 400 \$. Le rôle a ainsi augmenté de 140 721 720 \$.

Le défi du budget 2009 aura été de conjuguer avec le dépôt de ce nouveau rôle d'évaluation foncière. Ce rôle présente une augmentation globale de 27 %. Toutefois, on constate de grandes variations dans les augmentations dépendamment des catégories d'immeubles. Ainsi, l'augmentation moyenne des résidences est de 33 %, des commerces, 15 %, et de 0,3 % pour les industries manufacturières. Le conseil municipal a dû tenir compte de ces données afin d'établir les taux de taxation pour les différentes catégories d'immeubles, et ce, de manière à éviter de trop grandes augmentations des comptes de taxes.

Le taux de taxe résiduel a ainsi été abaissé de 21,22 % passant de 1,2692 \$ à 0,9999 \$. La taxe foncière commerciale a augmenté de 1,65 % passant de 1,9099 \$ à 1,9414 \$. La taxe foncière industrielle a augmenté de 3,56 % passant de 1,9567 \$ à 2,0264 \$. En utilisant pleinement les taux variés de taxation, le conseil municipal s'assure d'une plus grande équité dans la répartition du fardeau fiscal. Les tarifs d'aqueduc et d'égouts restent inchangés pour toutes les catégories d'immeuble.

Il en est de même pour le tarif des ordures, bien que la quote-part de la Ville de Saint-Raymond ait augmenté de 66 720 \$. Cette charge excédentaire sera assumée, pour l'année 2009, à même le taux de la taxe foncière de base. La Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a établi un nouveau mode de répartition des coûts. Ce nouveau mode de répartition présente de grandes différences avec celui que nous utilisons. Son application intégrale en 2009 provoquerait des augmentations très importantes pour certains usagers. Au cours de l'année 2009, nous entreprendrons une réflexion sur ce dossier. Nous sensibiliserons les usagers produisant de grandes quantités estimées de matières résiduelles. Nous les inviterons à revoir leurs besoins et, s'il le faut, à modifier leur façon de faire. Mentionnons ici qu'en 2010 les tarifs reflèteront davantage l'utilisation de ce service.

Quant au tarif d'évaluation, il passe de 30,77 \$ à 33,38 \$ reflétant le coût réel de l'évaluation d'une propriété et la production du compte de taxes. En ce qui a trait au tarif d'urbanisme, le conseil répartit 83,5 % du coût total de ce service par mode tarifaire, nous rapprochant ainsi de la notion d'utilisateur-payeur.

Enfin, les différentes taxes de secteur sont à la baisse. Cette diminution étant en grande partie expliquée par l'augmentation de la valeur des propriétés. Bonne nouvelle pour les résidants reliés au réseau d'égouts, la taxe foncière SP05 est annulée en raison du remboursement total du règlement d'emprunt pour une partie des travaux d'assainissement des eaux. L'abolition de cette taxe représente une baisse de 0,035 \$ du 100 \$ d'évaluation ou, si vous le préférez, 35 \$ pour une propriété évaluée à 100 000 \$.

Comparaison des taxes et des tarifs

	2008	2009	%
Taxe foncière	1,2692 \$	0,9999 \$	-21,22
Taxe foncière commerciale	1,9099 \$	1,9414 \$	1,65
Taxe foncière industrielle	1,9567 \$	2,0264 \$	3,56
Réserve spéciale centre communautaire	0,0300 \$	0,0300 \$	
Tarif aqueduc	115,00 \$	115,00 \$	
Tarif égouts	96,90 \$	96,90 \$	
Tarif ordures	139,95 \$	139,95 \$	
Tarif évaluation	30,77 \$	33,38 \$	8,48
Tarif urbanisme	33,31 \$	57,83 \$	73,61
Tarif piscine	15,00 \$	15,00 \$	
Tarif Val-des-Pins	91,1765 \$	82,4324 \$	-9,59
Tarif avenue Alexandre		185,7143 \$	
Taxe foncière SP04 – PADEM (assainissement des eaux)	0,0642 \$	0,0518 \$	-19,31
Taxe foncière SP05 – TICQ (assainissement des eaux)	0,0350 \$		
Taxe foncière SP06 – Eau potable	0,0426 \$	0,0322 \$	-24,41
Taxe Chute-Panet	0,2058 \$	0,1571 \$	-23,66
Taxe secteur Colline	0,3097 \$	0,2361 \$	-23,76

Priorités d'intervention pour les prochaines années

Je vous présente la liste des différents projets et dossiers que le conseil municipal entend travailler au cours de l'année 2009.

1. La révision du plan d'action relatif aux mesures d'atténuation des débordements de la rivière Sainte-Anne

Les mesures à venir consisteront en l'octroi d'un contrat d'étude concernant l'impact sur les inondations et la retenue du frasil que peuvent causer les cages situées en amont et en aval du pont de fer.

- 2. Le projet de reconstruction du centre communautaire**
- 3. La poursuite du dossier du carré Saint-Raymond (bâtiment Alexandre-Paquet)**
- 4. Le projet de construction d'immeubles à loyer à coût raisonnable parrainé par l'Office municipal d'habitation; pour réaliser ce projet, l'entreprise privée pourrait aussi être sollicitée**
- 5. La poursuite des démarches visant la construction d'un centre administratif pour le Centre de santé et de services sociaux de Portneuf**
- 6. La mise aux normes de la protection contre les incendies du secteur côte Joyeuse grâce à la taxe d'accise 2009**
- 7. La recherche de financement suite au dépôt de l'analyse préliminaire concernant la stabilisation des berges de la rivière Sainte-Anne dans le secteur de l'avenue Beaulieu**
- 8. La poursuite de la mise en application du plan environnemental du lac Sept-Îles**
- 9. L'installation d'un nouvel éclairage sur la rue Saint-Joseph (secteur commercial)**
- 10. La poursuite de l'amélioration du réseau routier**
- 11. L'achat d'une niveleuse**
- 12. La poursuite de l'amélioration des parcs de quartier et du développement du vélo de montagne dans le secteur du centre de ski et du mont Laura**
- 13. La mise à niveau des équipements du Service des incendies, dont l'achat d'une caméra thermique**
- 14. L'élaboration d'un concept d'aménagement et d'utilisation des terrains longeant la rivière Sainte-Anne dans le secteur du débarcadère de la rue Saint-Hubert**
- 15. La réparation extérieure du chalet du centre de ski**

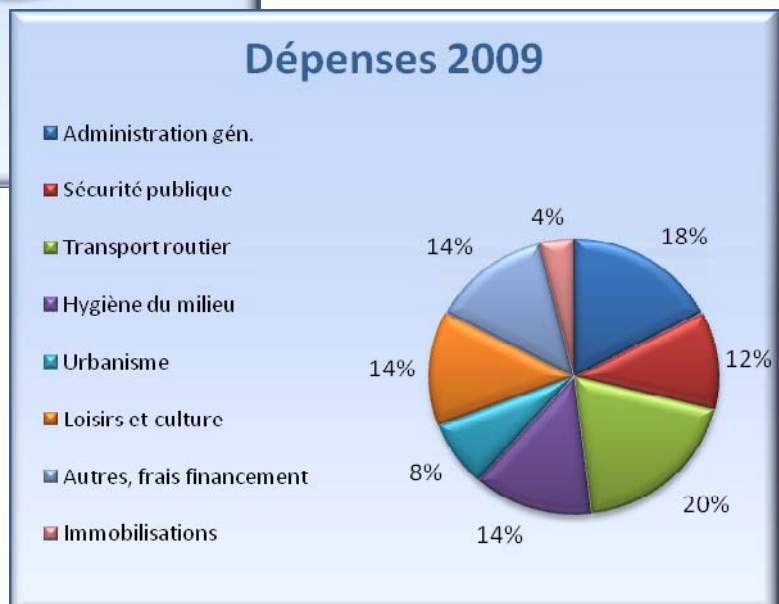
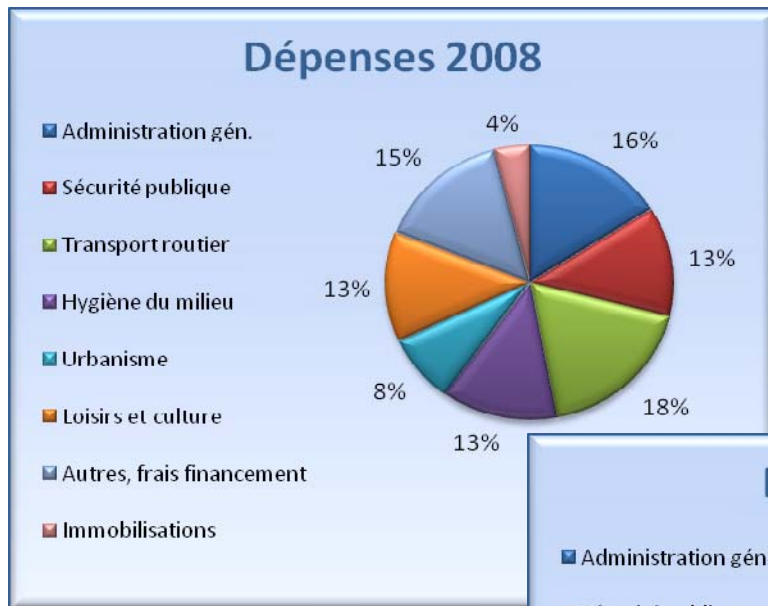
- 16. La mise à jour du réseau informatique de la Ville, dont l'achat d'un nouveau logiciel pour la cour municipale qui dessert maintenant 20 municipalités**
- 17. La construction d'une digue de retenue et de clapet aux émissaires pluviaux de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et de l'avenue Saint-Louis**
- 18. La révision des plans et des règlements d'urbanisme**
- 19. L'embellissement de certains secteurs notamment le viaduc de la côte Joyeuse**

REVENUS

	2008		2009	
Revenus de source locale	8 292 329 \$	73,6 %	8 953 310 \$	78,0 %
<ul style="list-style-type: none"> • Taxes foncières • Tarifs 				
Compensation de taxes	560 271 \$	5,0 %	493 570 \$	4,3 %
<ul style="list-style-type: none"> • Immeubles gouvernementaux 				
Services organismes municipaux	248 860 \$	2,2 %	345 720 \$	3,0 %
<ul style="list-style-type: none"> • Entente Service des incendies • Entente cour municipale • Entente assainissement des eaux 				
Autres services rendus	838 880 \$	6,3 %	873 590 \$	7,6 %
<ul style="list-style-type: none"> • Loisirs • Travaux publics 				
Autres revenus de source locale	309 600 \$	2,7 %	311 100 \$	2,7 %
<ul style="list-style-type: none"> • Permis • Amendes • Intérêts • Mutations immobilières 				
Transferts inconditionnels	145 900 \$	1,3 %	177 400 \$	1,5 %
<ul style="list-style-type: none"> • Remboursement de la TVQ • Compensation terres publiques 				
Transferts conditionnels	633 100 \$	6,8 %	175 500 \$	1,5 %
<ul style="list-style-type: none"> • Subvention pour travaux municipaux 				
Affectation du surplus	159 410 \$	1,4 %	159 190 \$	1,4 %
Affectation du fonds de roulement	75 000 \$	0,7 %		
TOTAL	11 263 350 \$	100 %	11 489 380 \$	100 %

DÉPENSES

	2008		2009	
Administration générale	1 855 980 \$	16 %	2 037 200 \$	18 %
Sécurité publique	1 473 655 \$	13 %	1 436 080 \$	12 %
Transport routier	1 979 080 \$	18 %	2 329 640 \$	20 %
Hygiène du milieu	1 480 000 \$	13 %	1 556 660 \$	14 %
Urbanisme et mise en valeur	903 025 \$	8 %	926 150 \$	8 %
Loisirs et culture	1 494 000 \$	13 %	1 592 330 \$	14 %
Autres dépenses, frais de financement	1 668 810 \$	15 %	1 201 820 \$	14 %
Dépenses immobilisations	408 800 \$	4 %	409 500 \$	4 %
TOTAL	11 263 350 \$	100 %	11 489 380 \$	100 %



Administration générale	2008	2009	Écart
Législation	133 120 \$	139 510 \$	6 390 \$
Application de la loi	254 350 \$	278 520 \$	24 170 \$
Gestion financière et administration	944 600 \$	1 005 500 \$	60 900 \$
Greffe et élections	161 400 \$	179 980 \$	18 580 \$
Évaluation	180 880 \$	189 600 \$	8 720 \$
Édifices	181 630 \$	244 090 \$	62 460 \$
TOTAL	1 855 980 \$	2 037 200 \$	181 220 \$

Sécurité publique	2008	2009	Écart
Service de police	1 076 400 \$	1 017 420 \$	-58 980 \$
Protection contre les incendies	322 540 \$	368 050 \$	45 510 \$
Protection municipale et civile	74 715 \$	50 610 \$	-24 105 \$
TOTAL	1 473 655 \$	1 436 080 \$	-37 575 \$

Transport routier	2008	2009	Écart
Travaux publics (voirie)	720 040 \$	751 520 \$	31 480 \$
Enlèvement de la neige	1 045 520 \$	1 363 570 \$	318 050 \$
Éclairage des rues	74 070 \$	75 410 \$	1 340 \$
Circulation et stationnements	124 140 \$	114 510 \$	-9 630 \$
Transport adapté	15 310 \$	24 630 \$	9 320 \$
TOTAL	1 979 080 \$	2 329 640 \$	350 560 \$

Hygiène du milieu	2008	2009	Écart
Purification et traitement de l'eau	73 390 \$	73 610 \$	220 \$
Réseau de distribution de l'eau	295 630 \$	288 000 \$	-7 630 \$
Traitement des eaux usées	108 780 \$	118 770 \$	9 990 \$
Réseau d'égouts	211 750 \$	200 220 \$	-11 530 \$
Enlèvement et destruction des ordures	790 450 \$	876 060 \$	85 610 \$
TOTAL	1 480 000 \$	1 556 660 \$	76 660 \$

Urbanisme et mise en valeur	2008	2009	Écart
Urbanisme et zonage	459 440 \$	478 870 \$	19 430 \$
Promotion et développement industriel et touristique	307 975 \$	314 460 \$	6 485 \$
Communications	15 000 \$	15 600 \$	600 \$
Santé et bien-être	45 110 \$	44 220 \$	-890 \$
Maisons fleuries	43 500 \$	45 000 \$	1 500 \$
Étude pour barrage	0	0	0
Société de développement commerciale	32 000 \$	28 000 \$	-4 000 \$
TOTAL	903 025 \$	926 150 \$	23 125 \$

Loisirs et culture	2008	2009	Écart
Centre communautaire, socioculturel	86 380 \$	85 620 \$	-760 \$
Aréna et patinoire	527 060 \$	554 830 \$	27 770 \$
Parcs et terrains de jeux	215 270 \$	232 030 \$	16 760 \$
Piscine	3 100 \$	3 200 \$	100 \$
Activités culturelles et sportives	283 870 \$	314 380 \$	30 510 \$
Centre de ski	378 320 \$	402 270 \$	23 950 \$
TOTAL	1 494 000 \$	1 592 330 \$	98 330 \$

Autres dépenses (financement)	2008	2009	Écart
Frais de financement	433 900 \$	444 190 \$	10 290 \$
Capital et affectation	1 234 910 \$	757 630 \$	-477 280 \$
TOTAL	1 668 810 \$	1 201 820 \$	-466 990 \$

Immobilisations	2008	2009	Écart
À même les revenus et appropriations	408 800 \$	409 500 \$	700 \$
TOTAL	408 800 \$	409 500 \$	700 \$

TOTAL DES DÉPENSES	11 263 350 \$	11 489 380 \$	226 030 \$
---------------------------	----------------------	----------------------	-------------------

COMPTES DE TAXES

Évaluation résidentielle urbaine

VALEUR DU RÔLE	100 000 \$		133 000 \$		33,00 %	
	Taux 2008	Montant 2008	Taux 2009	Montant 2009	Écart	
Taxe foncière	1,2692 \$	1 269,20 \$	0,9990 \$	1 328,67 \$	59,47 \$	4,69%
Spéciale réserve centre communautaire	0,0300 \$	30,00 \$	0,0300 \$	39,90 \$	9,90 \$	
Tarif évaluation		30,77 \$		33,38 \$	2,61 \$	
Tarif urbanisme		33,31 \$		57,83 \$	24,52 \$	
Tarif aqueduc		115,00 \$		115,00 \$		
Tarif égout		96,90 \$		96,90 \$		
Tarif ordures		139,95 \$		139,95 \$		
SP04- Assainissement des eaux	0,0642 \$	64,20 \$	0,0518 \$	68,89 \$	4,69 \$	
SP05- Assainissement des eaux	0,0350 \$	35,00 \$	0,0000 \$	0,00 \$	-35,00 \$	
SP06- Alimentation en eau	0,0426 \$	42,60 \$	0,0322 \$	42,83 \$	0,23 \$	
TOTAL	1,4410 \$	1 856,93 \$	1,1130 \$	1 923,35 \$	66,42 \$	3,58%

Évaluation résidentielle rurale

VALEUR DU RÔLE	100 000 \$		133 000 \$		33,00 %	
	Taux 2008	Montant 2008	Taux 2009	Montant 2009	Écart	
Taxation						
Taxe foncière	1,2692 \$	1 269,20 \$	0,9990 \$	1 328,67 \$	59,47 \$	4,69%
Spéciale réserve centre communautaire	0,0300 \$	30,00 \$	0,0300 \$	39,90 \$	9,90 \$	
Tarif évaluation		30,77 \$		33,38 \$	2,61 \$	
Tarif urbanisme		33,31 \$		57,83 \$	24,52 \$	
Tarif aqueduc		0,00 \$		0,00 \$		
Tarif égout		0,00 \$		0,00 \$		
Tarif ordures		139,95 \$		139,95 \$		
SP04- Assainissement des eaux	0,0000 \$	0,00 \$	0,0000 \$	0,00 \$		
SP05- Assainissement des eaux	0,0000 \$	0,00 \$	0,0000 \$	0,00 \$		
SP06- Alimentation en eau	0,0000 \$	0,00 \$	0,0000 \$	0,00 \$		
TOTAL	1,2992 \$	1 503,23 \$	1,0290 \$	1 599,73 \$	96,50 \$	6,42%

Évaluation commerciale

VALEUR AU RÔLE	200 000 \$		230 000 \$		15,00%	
	Taux 2008	Montant 2008	Taux 2009	Montant 2009	Écart	
Taxe foncière	1,9099 \$	3 819,80 \$	1,9414 \$	4 465,22 \$	645,42 \$	16,90%
Spéciale réserve centre communautaire	0,0300 \$	60,00 \$	0,0300 \$	69,00 \$	9,00 \$	
Tarif évaluation		30,77 \$		33,38 \$	2,61 \$	
Tarif urbanisme		33,31 \$		57,83 \$	24,52 \$	
Tarif aqueduc		116,00 \$		116,00 \$		
Tarif égout		96,90 \$		96,90 \$		
Tarif ordures		173,00 \$		173,00 \$		
SP04- Assainissement des eaux	0,0642 \$	128,40 \$	0,0518 \$	119,14 \$	9,26 \$	
SP05- Assainissement des eaux	0,0350 \$	70,00 \$	0,0000 \$	0,00 \$	70,00 \$	
SP06- Alimentation en eau	0,0426 \$	85,20 \$	0,0322 \$	64,40 \$	-20,80 \$	
TOTAL	2,0817 \$	4 613,38 \$	2,0554 \$	5 194,87 \$	581,49 \$	12,60%

Évaluation industrielle

VALEUR AU RÔLE	200 000 \$		200 600 \$		0,30 %	
	Taux 2008	Montant 2008	Taux 2009	Montant 2009	Écart	
Taxe foncière	1,9567 \$	3 913,40 \$	2,0264 \$	4 064,96 \$	151,56 \$	3,87%
Spéciale réserve centre communautaire	0,0300 \$	60,00 \$	0,0300 \$	60,18 \$	0,18 \$	
Tarif évaluation		30,77 \$		33,38 \$	2,61 \$	
Tarif urbanisme		33,31 \$		57,83 \$	24,52 \$	
Tarif aqueduc		116,00 \$		116,00 \$		
Tarif égout		96,90 \$		96,90 \$		
Tarif ordures		173,00 \$		173,00 \$		
SP04- Assainissement des eaux	0,0642 \$	128,40 \$	0,0518 \$	103,91 \$	-24,49 \$	
SP05- Assainissement des eaux	0,0350 \$	70,00 \$	0,0000 \$	0,00 \$	-70,00 \$	
SP06- Alimentation en eau	0,0426 \$	85,20 \$	0,0322 \$	64,40 \$	-20,80 \$	
TOTAL	2,1285 \$	4 706,98 \$	2,1404 \$	4 770,56 \$	63,58 \$	1,35%

Comparaisons avec d'autres villes

Les données que j'utilise sont tirées du profil financier 2007 établi pour notre municipalité par le ministère des Affaires municipales et des Régions. La charge fiscale moyenne d'une propriété est un indice qui permet de faire une comparaison intéressante. Comme l'indique le tableau ci-dessous, cette charge est de 1 526 \$ pour une propriété située dans la ville de Saint-Raymond. Notre situation se compare avantageusement avec la charge moyenne de 2 053 \$ pour les municipalités québécoises de même rang de population. Pour les municipalités de la MRC de Portneuf, cette même charge moyenne est de 1 469 \$. Notons ici que la plupart des municipalités de Portneuf n'offrent pas le même niveau de services notamment en ce qui concerne les réseaux d'aqueduc et d'égouts. La charge moyenne est de 2 667 \$ pour toutes les municipalités du Québec de 5 000 habitants et plus. La charge fiscale moyenne de la Ville de Saint-Raymond est donc en dessous de la grande majorité des villes du Québec.

Charge fiscale moyenne

(Données tirées du profil financier 2007 établi par le ministère des Affaires municipales et des Régions)

Propriété de Saint-Raymond	Propriété de villes de même rang de population	Propriété de la MRC de Portneuf	Propriété de villes de 5 000 habitants et plus	Propriété pour toutes les municipalités du Québec
1 526 \$	2 053 \$	1 469 \$	2 667 \$	2006 = 2 064 \$
				2007 = 2 309 \$

La Ville de Saint-Raymond se compare aussi avantageusement en regard de l'endettement total net à long terme par personne. En 2007, l'endettement de la Ville était de 643 \$. En 2006, cet endettement était de 671 \$. L'endettement par personne a donc diminué de 28 \$ étant donné que certains règlements d'emprunt se sont terminés. Pour les municipalités de la MRC de Portneuf, l'endettement par personne est de 1 202 \$. Actuellement, les données pour l'année 2007 ne sont malheureusement pas disponibles pour des comparaisons avec les municipalités du Québec. Notons toutefois qu'en 2006 les municipalités comparables à la nôtre affichaient un endettement largement supérieur à celui de la Ville de Saint-Raymond. À titre d'exemple, l'endettement moyen par personne était de 1 271 \$ pour les

municipalités se situant dans la même classe de population et il était de 1 939 \$ pour les municipalités de 5 000 habitants et plus.

Endettement total net à long terme par personne

	Saint-Raymond	Villes de même rang de population	MRC de Portneuf	Villes de 5 000 habitants et plus	Toutes les municipalités du Québec
2006	671 \$	1 271 \$	1 176 \$	1 939 \$	1 739 \$
2007	643 \$	ND	1 202 \$	ND	ND

Impact par ¢ de taxes

0,01 \$	57 619 \$
0,02 \$	115 238 \$
0,03 \$	172 857 \$
0,04 \$	230 476 \$
0,05 \$	288 096 \$
0,06 \$	345 715 \$
0,07 \$	403 334 \$
0,08 \$	460 953 \$
0,09 \$	518 572 \$
0,10 \$	576 191 \$
0,11 \$	633 810 \$
0,12 \$	691 429 \$
0,13 \$	749 048 \$
0,14 \$	806 668 \$
0,15 \$	864 287 \$
0,16 \$	921 906 \$
0,17 \$	979 525 \$
0,18 \$	1 037 144 \$
0,19 \$	1 094 763 \$
0,20 \$	1 152 382 \$
Évaluation imposable 2008	435 469 400 \$
Évaluation imposable 2009	576 191 120 \$
Augmentation en \$ du rôle 2008 versus 2009	140 721 720 \$
Augmentation des revenus de taxes p/r au taux 2008 attribuable uniquement à l'augmentation du rôle	1 786 040 \$
Augmentation en \$ du rôle 2008 versus 2009 due aux nouvelles constructions et rénovations	9 154 000 \$
Augmentation des revenus de taxes p/r au taux 2008 attribuable uniquement à l'augmentation du rôle due aux nouvelles constructions et rénovations	116 183 \$